

## RECOURS EN APPELS JUDICIAIRES

### REQUÊTE EN RÉVISION D'ÉVALUATION AUPRÈS DE LA CHAMBRE DES PETITS CONTENTIEUX

La requête en révision d'évaluation auprès de la chambre des petits contentieux est une procédure qui offre aux propriétaires une occasion de contester l'évaluation de leur bien immobilier. C'est une alternative moins coûteuse et plus informelle que la procédure fiscale formelle de certiorari. Comme cela est souligné dans la Section 730 de la Loi sur les impôts fonciers, les propriétaires peuvent présenter une requête auprès du tribunal pour faire réviser l'évaluation de leur propriété devant un agent d'audience spécialement formé à cet effet pour un débours de 30\$.

### QUI PEUT DÉPOSER UNE REQUÊTE SCAR ?

Vous pouvez déposer une requête SCAR si vous possédez et occupez une résidence familiale conçue pour une, deux ou trois familles devant être utilisée à des fins résidentielles ou si vous possédez et occupez un condominium qualifié pour une classification en Classe 1.

### QUELLES SONT LES DATES CLÉ ?

Votre requête doit être déposée en personne ou porter le cachet de la poste du ou avant le 25 octobre.

### QUE SONT LES PROCÉDURES SOUS ARTICLE 7 ?

Selon l'Article 7 de la Loi sur les impôts fonciers, vous pouvez requérir une révision judiciaire de l'évaluation de votre propriété. La procédure est initiée par le dépôt d'un Avis de requête au bureau des greffes du Comté

## QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX DU PROPRIÉTAIRE (HTB) ?

Les avantages fiscaux pour les propriétaires sont des exemptions ou abattements qui peuvent diminuer le montant votre taxe foncière.

- Exemption pour les propriétaires personnes âgées (SCHE)
- Exemption pour les propriétaires handicapés (DHE)
- Exemption pour les anciens combattants
- Exemption pour les victimes de crime handicapées et pour les bons samaritains
- Exemption pour le clergé
- Abattement fiscal pour les coopératives et condominiums
- STAR\* de base ou amélioré

\*Les nouveaux demandeurs qui n'avaient pas de STAR sur leurs propriétés en date de l'année fiscale 2015-16 ou qui ont acheté des résidences après le 15 mars 2015 doivent déposer leur requête auprès de l'État de New York sur le site : [www.tax.ny.gov/star](http://www.tax.ny.gov/star).

### COMMENT PUIS-SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE ET OÙ JE PEUX TROUVER UN FORMULAIRE DE REQUÊTE ?

Les propriétaires d'un bien immobilier doivent déposer une requête et remettre les papiers au Ministère des Finances sur le site : [www.nyc.gov/ownerexemption](http://www.nyc.gov/ownerexemption)

### QUELLES SONT LES DATES CLÉ ?

La(les) requête(s) HTB et les documents requis doivent porter le cachet de la poste du 15 mars (inclus) pour que les prestations commencent le 1er juillet.

# RECOURS EN APPELS CONCERNANT UNE ÉVALUATION DE PROPRIÉTÉ

Vos droits et responsabilités

## BUREAU DU DÉFENSEUR DES CONTRIBUABLES

[nyc.gov/taxpayeradvocate](http://nyc.gov/taxpayeradvocate)

**NYC**

Department of Finance

OTA Property Assessment Appeals – French

## QUE FAIRE SI VOUS PENSEZ QUE LES DONNÉES DESCRIPTIVES DE VOTRE AVIS ANNUEL DE VALEUR DE PROPRIÉTÉ (LE NOPV) SONT INCORRECTES

Si vous pensez que les données descriptives (par exemple la superficie, la classe de bâtiment, etc.) dans votre NOPV sont incorrectes, remplissez un formulaire de requête de mise à jour (une RTU) des données de la propriété que vous trouverez sur le site :

[www.nyc.gov/updatepropertydata](http://www.nyc.gov/updatepropertydata)

## QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE J'AI REMPLI MA RTU ?

La division aux biens immobiliers du Ministère des Finances examine la requête RTU après la publication du rôle intermédiaire des évaluations (le 15 janvier) et avant le rôle définitif (le 25 mai). Le changement des données peut affecter l'estimation de la valeur marchande de votre propriété par le Ministère des Finances même si ce dernier ne changera pas forcément la valeur évaluée sur laquelle vos impôts sont calculés.



## QUE FAIRE SI VOUS PENSEZ QUE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE PROPRIÉTÉ EST FAUSSE

Remplissez un formulaire de demande en révision (RFR) de la valeur de votre propriété. Les versions électroniques peuvent être trouvées sur le site : [www.nyc.gov/updatepropertydata](http://www.nyc.gov/updatepropertydata)

## QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE J'AI REMPLI MA DEMANDE RFR ?

La division aux biens immobiliers du Ministère des Finances examine la requête en révision après la publication du rôle intermédiaire des évaluations (le 15 janvier) et avant le rôle définitif (le 25 mai) Les valeurs ajustées sont reflétées sur le rôle finale si la RFR est approuvée.

## QUE SIGNIFIE « RÉVISION » ?

Une révision est une opportunité supplémentaire pour le contribuable d'obtenir une décision ou une issue réévaluée par le Ministère des Finances.

## QUELLES SONT LES DATES CLÉ ?

Vous devez déposer votre révision avant les dates limites respectives :

- Classe d'impôt 1 : 15 mars
- Classes d'impôt 2 & 4 : 1er avril

\* Si la date limite tombe un weekend, la limite est repoussée au prochain jour ouvrable. Par exemple, la limite pour 2018 est le 2 avril.

## PUIS-JE ENVOYER LE FORMULAIRE PAR COURRIER ?

Téléchargez et envoyez la requête RFR ici : [www.nyc.gov/updatepropertydata](http://www.nyc.gov/updatepropertydata)

## QUE FAIRE SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LA VALEUR ÉVALUÉE SUR VOTRE NOPV ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec la valeur évaluée de votre propriété vous pouvez déposer un recours en appel auprès de la Commission fiscale de la ville de New York.

## QU'EST CE QUE LA COMMISSION FISCALE DE LA VILLE DE NEWYORK ?

La Commission fiscale de la ville de New York est un forum pour une révision administrative indépendante de l'évaluation fiscale d'un bien immobilier mis en place par le Ministère des Finances.

## QUE PEUT FAIRE LA COMMISSION FISCALE ?

La Commission fiscale peut réduire l'évaluation de votre propriété, changer sa classe fiscale ou ajuster les exemptions.

## QUEL FORMULAIRE DOIS-JE DÉPOSER ?

Pour faire une requête en rectification de la valeur évaluée, utilisez le formulaire suivant :

- Classe d'impôt 1 : Formulaire TC101
- Classe d'impôt 2 ou 4 (non-condominium) : Formulaire TC101
- Classe d'impôt 2 ou 4 (condominium) : Formulaire TC109

Voir le lien suivant pour télécharger : [www.nyc.gov/html/taxcomm](http://www.nyc.gov/html/taxcomm)

## QUELLES SONT LES DATES CLÉ ?

La Commission fiscale doit recevoir votre requête en correction de la valeur d'évaluation avant le :

- Classe d'impôt 1 : 15 mars
- Classes d'impôt 2 & 4 : 1er mars

Vous pouvez déposer un recours en appel pour votre exemption fiscale dans les 15 jours de la réception d'un avis de refus provenant du Ministère des Finances.